

# LES BOURSES D'ÉTUDES DE L'INDUSTRIE MINIÈRE DU QUÉBEC



Un programme de bourses administré par l'Association minière du Québec en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles du Québec



Association minière du Québec

## Autres bourses d'études offertes par les membres de l'Association minière du Québec

D'autres bourses d'études sont aussi octroyées à chaque année par plusieurs entreprises membres de l'Association minière du Québec afin de soutenir financièrement des étudiantes et des étudiants dans leur programme d'études. Les informations relatives aux critères d'admissibilité à ces bourses sont disponibles directement auprès de ces entreprises.

mines gaspé



SOQUEM



noranda



LES MINES D'OR SIGMA



LES MINES D'OR KIENA

CAMBIOR



RICHMONT



Cette brochure a été publiée dans le cadre de l'Entente Canada-Québec sur le développement minéral.

Canada Québec

Photos : Cambior, Ministère des Ressources naturelles du Québec, Association minière du Québec

## Mode de paiement

L'Association minière du Québec versera les bourses directement aux candidates ou candidats dont les noms auront été retenus par le comité de sélection.

## Formulaire de demande

Les formulaires de demande sont disponibles auprès de l'Association minière du Québec.

## Candidature

Les demandes de bourses d'études doivent être adressées à :

**Programme de bourses d'études  
ASSOCIATION MINIÈRE DU QUÉBEC  
a/s Directeur général**

**2600, boul. Laurier  
Tour Belle Cour, bureau 2620, 6<sup>e</sup> étage  
Sainte-Foy (Québec) G1V 4M6  
Téléphone: (418) 657-2016  
Télécopieur: (418) 657-2154  
Courriel: mines@assmin.qc.ca**



# Programme de **BOURSES D'ÉTUDES** de l'industrie minière

## Message du président

L'industrie minière du Québec offre des bourses d'études dans le but d'encourager et de soutenir financièrement des étudiantes et des étudiants qui désirent poursuivre des études universitaires au Québec dans des disciplines reliées aux sciences de la Terre.

L'industrie minière joue un rôle majeur dans l'économie du Québec. Dans un contexte de mondialisation des marchés, l'utilisation de technologies de pointe et le développement des ressources humaines s'avèrent des voies privilégiées vers lesquelles s'oriente l'industrie minière pour maintenir et développer une position concurrentielle sur les marchés internationaux.

Le programme de bourses d'études universitaires parrainé par l'Association minière du Québec, en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles du Québec, a pour objectif de stimuler le goût d'une formation spécialisée dans les sciences de la Terre, telles que génie minier, géologie, minéralurgie et métallurgie, afin de se préparer adéquatement à faire carrière dans l'industrie minière et d'être ainsi en mesure de relever le défi des années futures.

Ce programme de bourses est financé par un fonds spécial constitué conjointement par l'Association minière du Québec et le ministère des Ressources naturelles du Québec.

Le président  
Association minière du Québec

## Bourses d'études universitaires

Trois bourses d'études de 1 000 \$ chacune sont accordées annuellement.

Le programme de bourses de l'industrie minière du Québec est administré par trois représentants de l'Association minière du Québec, le président, le trésorier et le directeur général, en collaboration avec un représentant du ministère des Ressources naturelles du Québec.

Les boursiers sont choisis parmi les candidatures reçues. Les décisions du comité de sélection sont finales et sans appel.

## Admissibilité

Tout citoyen canadien ou immigrant reçu inscrit à un programme d'études supérieures en génie minier, géologie, minéralurgie et métallurgie dans une université québécoise au moment de l'attribution de la bourse peut poser sa candidature au programme de bourses d'études de l'industrie minière du Québec.

## Critères d'admission

Pour être admissible à une bourse d'études de l'industrie minière, la candidate ou le candidat doit :

- avoir son domicile au Québec et être inscrit dans un des programmes d'études supérieures énumérés précédemment;
- présenter un *curriculum vitae* ainsi qu'un dossier scolaire de qualité;
- démontrer un intérêt pour travailler en région afin d'y exercer sa profession ou mettre à profit les connaissances acquises pendant son programme de formation universitaire;

- poursuivre des études à temps plein pour l'obtention d'un grade universitaire. Toute personne ayant soumis sa candidature à l'automne dans les délais prescrits, mais qui abandonne ou réoriente son programme d'études à la session d'hiver, ne peut être admissible à une bourse.

De plus, toute candidature devra contenir les éléments d'information suivants :

- une preuve d'inscription à son programme universitaire;
- l'intérêt du candidat dans ce domaine de formation;
- son projet de carrière;
- une description des tentatives réalisées pour l'obtention de financement;
- le nom de deux répondants, leur adresse et leur numéro de téléphone;
- un relevé de notes pour les deux dernières années d'études.

## Responsabilités des candidats

La candidate ou le candidat s'assure :

- que la demande de bourses d'études soit acheminée à l'Association minière du Québec au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre;
- que le formulaire d'inscription soit transmis au comité de sélection dans les délais prescrits avec la documentation pertinente.